

Revue annuelle du système de Madrid 2018 – Résumé

Enregistrement international des marques

2018



OMPI

ORGANISATION MONDIALE
DE LA **PROPRIÉTÉ**
INTELLECTUELLE

Ce résumé met en évidence les grandes tendances relatives à l'utilisation du système de Madrid administré par l'OMPI. Pour accéder aux statistiques complètes, veuillez consulter la *Revue annuelle du système de Madrid 2018*, disponible en anglais à l'adresse www.wipo.int/ipstats.

Principaux chiffres pour 2017

56 200 (+5,0%)

Demandes internationales selon le système de Madrid¹

367 175 (+1,1%)

Désignations dans les demandes internationales

56 267 (+25,8%)

Enregistrements internationaux selon le système de Madrid

52 630 (+15,3%)

Désignations postérieures dans les enregistrements internationaux

29 361 (-0,6%)

Renouvellements d'enregistrements internationaux

674 758 (+3,7%)

Enregistrements internationaux actifs (en vigueur)

5 821 469 (+1,4%)

Désignations dans les enregistrements internationaux actifs

100 (+2 membres)

Parties contractantes (membres du système de Madrid)

116 (+2 pays)

Pays couverts

¹ En raison du délai de transmission des demandes des offices d'origine au Bureau international de l'OMPI, le nombre total de demandes selon le système de Madrid est une estimation.

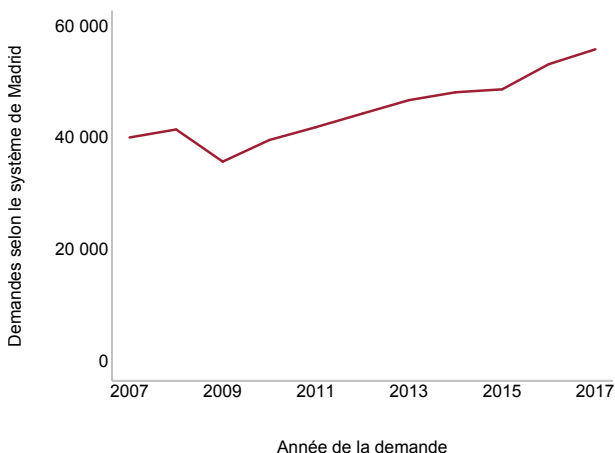
Section A: Statistiques concernant les demandes internationales selon le système de Madrid

La demande a augmenté de 5% pour les services de dépôt de demandes d'enregistrement international de marques de l'OMPI (système de Madrid), avec 56 200 demandes déposées en 2017

D'après les estimations, le record a de nouveau été battu avec 56 200 demandes d'enregistrement international de marques ont été déposées en 2017 selon le système de Madrid administré par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) (figure 1). Cette progression de 5% marque la huitième année consécutive de croissance. Elle résulte de la forte hausse du nombre de demandes provenant de la Chine, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni. L'augmentation des demandes chinoises représente à elle seule plus de la moitié de la croissance totale (52,3%) contre environ un dixième respectivement pour les demandes en provenance de la Fédération de Russie (10,6%) et du Royaume-Uni (10,5%).

La progression de 5% enregistrée en 2017 marque la huitième année consécutive de croissance du nombre de demandes selon le système de Madrid.

Figure 1 – Évolution des demandes internationales, 2007 à 2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Une centaine de membres et ce n'est pas fini : le système de Madrid continue d'étendre sa portée géographique

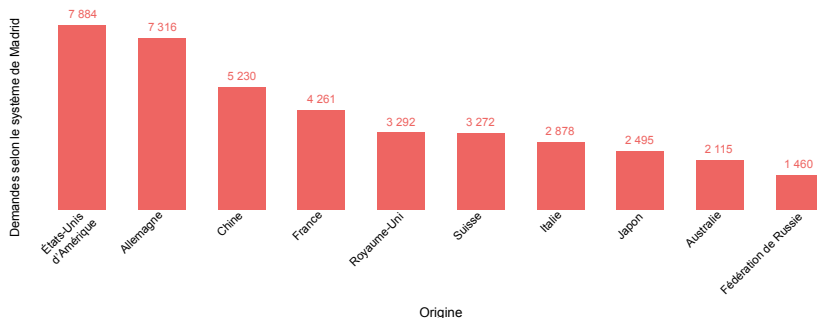
L'Indonésie et la Thaïlande ont rejoint le système de Madrid en 2017, portant à 100 le nombre de membres. Avec ces deux adhésions, le système de Madrid offre désormais aux propriétaires de marques la possibilité d'obtenir la protection de leurs produits et services de marque dans une zone comprenant un total de 116 pays. Les membres du système de Madrid représentent plus de 80% du commerce mondial, avec un potentiel de croissance au fur et à mesure que leur nombre augmente.

Quels ont été les principaux utilisateurs du système de Madrid en 2017?

Pour la quatrième année consécutive, les États-Unis d'Amérique ont été les principaux utilisateurs du système de Madrid. Les déposants des États-Unis d'Amérique ont déposé 7884 demandes internationales. Ils étaient suivis des déposants allemands (7316), chinois (5230), français (4261) et britanniques (3292) (figure 2). En 2017, les déposants établis en Chine ont soumis presque 1400 demandes selon le système de Madrid de plus qu'en 2016, soit un taux de croissance élevé de 36,3% qui a permis à la Chine de devancer la France et de devenir le troisième principal pays d'origine des demandes selon le système de Madrid.

Pour la quatrième année consécutive, les États-Unis d'Amérique ont été les principaux utilisateurs du système de Madrid.

Figure 2 – Demandes internationales pour les 10 principales origines en 2017

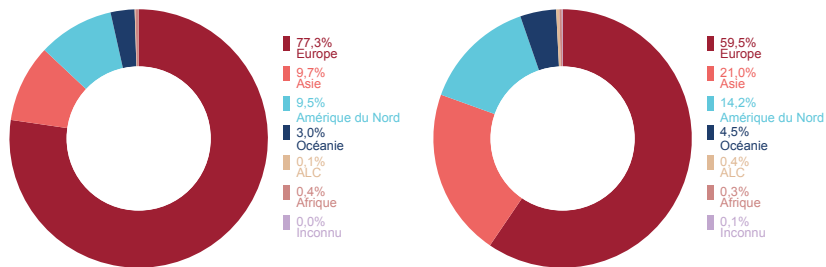


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Ensemble, les 10 principales origines des demandes ont représenté 72% des demandes internationales déposées en 2017, une proportion qui est restée quasiment inchangée par rapport à 2016. La composition des 10 principaux déposants a toutefois quelque peu évolué. La Fédération de Russie est passée de la treizième place en 2016 à la dixième en 2017, devançant les Pays-Bas passés de la dixième à la onzième place. À nouveau, les déposants des pays membres du système de Madrid situés sur le continent européen ont déposé la majorité des demandes internationales en 2017 (59,5%), représentant toutefois environ 18 points de pourcentage de moins que leur part combinée 10 ans plus tôt. Cela peut s'expliquer par le nombre toujours plus important de demandes selon le système de Madrid émanant de déposants établis en Asie, dont la part dans le nombre total de demandes a plus que doublé, passant de 9,7% en 2007 à 21% en 2017 (figure 3).

Plus d'un cinquième des demandes selon le système de Madrid provenaient d'Asie en 2017, soit plus du double de la part de la région 10 ans plus tôt.

Figure 3 – Demandes internationales par région, 2007 et 2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Parmi les 20 principales origines, la Belgique (10,9), la Fédération de Russie (23,9%), la République de Corée (9,8%), le Royaume-Uni (9,3%) et la Suède (24,2%) ont connu une forte croissance annuelle du nombre de demandes déposées. En revanche, l'Allemagne (-3%), l'Autriche (-4,9%), l'Italie (-6,6%) et les Pays-Bas (-5,8%) ont enregistré une baisse.

La Chine, la Fédération de Russie (1460) et la Turquie (1304), douzième du classement, sont les trois seuls pays d'origine à revenu intermédiaire parmi les 20 principales origines.

Quelles entreprises ont déposé le plus de demandes internationales selon le système de Madrid en 2017?

Avec 198 demandes déposées en 2017, le géant français des produits cosmétiques et de beauté L'Oréal s'est maintenu en tête des principaux déposants selon le système de Madrid pour la deuxième année consécutive, suivi du laboratoire pharmaceutique hongrois Richter Gedeon (117), du fabricant de jeux ADP Gauselmann (104) établi en Allemagne et de deux entreprises établies en Suisse, à savoir le laboratoire pharmaceutique Novartis (96) et l'enseigne Abercrombie & Fitch Europe (82). Au sixième rang figure la société américaine Apple (74) qui a gagné sept places depuis 2016 (année où elle occupait le treizième rang).

Parmi les 20 principaux déposants selon le système de Madrid, 16 sont des entreprises établies en Europe. L'entreprise chinoise Aucma Company Limited (qui produit notamment des appareils de réfrigération et de chauffage), classée au dixième rang, et Samsung Electronics de la République de Corée, au douzième rang, sont les entreprises asiatiques les mieux classées.

Des entreprises réparties dans plus de 20 pays, notamment en Australie, en Inde, en Slovénie et en Turquie pour n'en citer que quelques-uns, ont déposé au moins 20 demandes selon le système de Madrid en 2017. Dans cette liste d'environ 90 principaux déposants, les entreprises allemandes sont les plus nombreuses (23), suivies par celles établies en Chine (11), aux États-Unis d'Amérique (9), en Suisse (7), en France (5) et au Japon (5).

Quels sont les produits et services qui ont le plus bénéficié de la protection en tant que marques?

Les statistiques relatives à la classification de Nice permettent de classer les types de produits et de services les plus souvent indiqués dans les demandes d'enregistrement international de marques. Depuis 1985, la classe la plus souvent indiquée est la classe 9 qui concerne des produits et inclut le matériel et les logiciels informatiques, et d'autres appareils électriques ou électroniques à caractère scientifique. En 2017, elle a représenté environ un dixième (9,8%) de l'ensemble des classes indiquées dans les demandes déposées. Les autres classes le plus souvent mentionnées étaient les suivantes : la classe 35 (8% du total) qui comprend les services tels que les travaux de bureau, la publicité et la gestion des affaires commerciales; la classe 42 (6,2%) qui comprend les services fournis, par exemple, par les ingénieurs dans les domaines scientifique, industriel ou technologique et les spécialistes dans le domaine informatique; la classe 41 (4,7%) qui comprend essentiellement les services dans les domaines de l'éducation, de la formation, du divertissement, des activités sportives et culturelles; et, chacune représentant 4,5% du total, la classe 5 qui comprend les produits pharmaceutiques et autres produits à usage médical et la classe 25 qui comprend les vêtements. Trois de ces six classes les plus souvent indiquées concernent des services.

Un tiers des demandes internationales concernent des marques utilisées dans le secteur des services

Un tiers (33%) des classes indiquées dans les demandes internationales en 2017 concernaient des services. Les 34 premières des 45 classes de la classification de Nice concernent des produits, tandis que les 11 autres classes visent des services. De 2000 à 2017, les classes de services ont représenté entre 26% et 34% de l'ensemble des classes indiquées dans les demandes internationales chaque année. Après un bref déclin au début des années 2000, les classes de services ont à nouveau représenté ces dernières années environ un tiers de l'ensemble des classes indiquées dans les demandes internationales, soit une augmentation de presque sept points de pourcentage par rapport à 2003 et 2004.

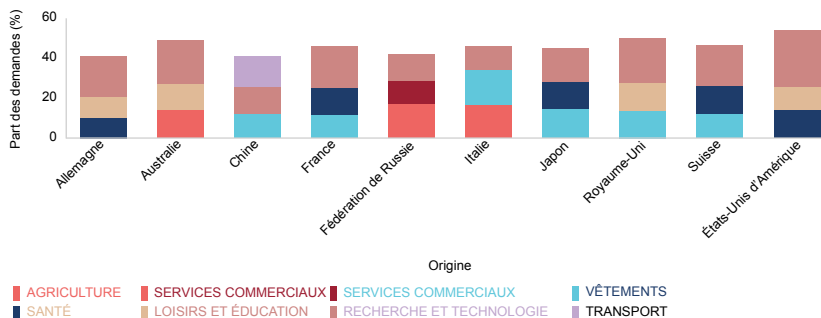
Le secteur de la recherche et de la technologie continue de représenter la part la plus importante des demandes de protection de marques selon le système de Madrid

Les 45 classes de la classification de Nice peuvent être regroupées en 10 secteurs d'activité. Le secteur de la recherche scientifique, des technologies de l'information et de la communication (recherche et technologie) qui comprend les classes 9 et 42 de la classification de Nice, les plus souvent indiquées, a continué de représenter la plus grande part (19,7%) de l'ensemble des classes indiquées dans les demandes déposées selon le système de Madrid en 2017. Il était suivi du secteur des produits pharmaceutiques, de la santé et des cosmétiques (santé), du secteur des textiles-vêtements et des accessoires (vêtements) et du secteur des produits et services agricoles (agriculture), représentant chacun entre 11,3% et 12,1% de toutes les classes indiquées dans les demandes internationales. Le secteur des produits chimiques est resté celui pour lequel l'activité de dépôt a été la plus faible (3,5%).

Les trois principaux secteurs dans lesquels des demandes sont déposées selon le système de Madrid varient selon les origines. Le secteur de la recherche et de la technologie est l'un des trois principaux secteurs d'activité pour l'ensemble des 10 principales origines et le secteur des loisirs et de l'éducation figure parmi les trois principaux secteurs pour la moitié de ces principales origines (figure 4). Toutefois, le secteur de l'agriculture est l'un des trois principaux secteurs d'activité uniquement pour trois des principales origines, à savoir l'Australie, la Fédération de Russie et l'Italie. Seule la Chine compte le secteur transport parmi ses trois principaux secteurs d'activité. La santé est l'un des trois principaux secteurs d'activité pour l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon et la Suisse.

Le secteur de la recherche et de la technologie figure parmi les principaux secteurs d'activité pour les demandes venant des 10 principales origines.

Figure 4 – Demandes internationales selon les trois principaux secteurs d'activité pour les 10 principales origines en 2017



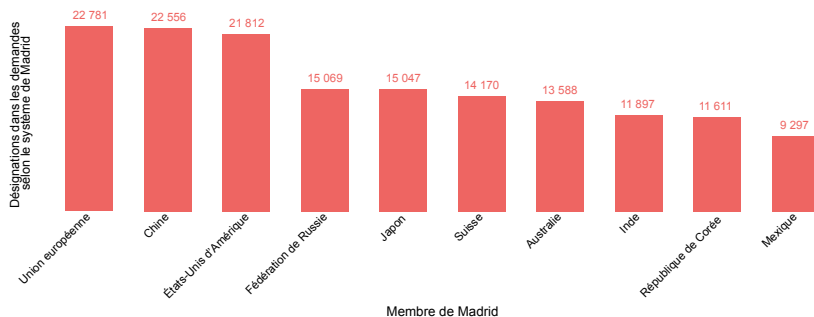
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Dans quels pays étrangers les déposants selon le système de Madrid cherchent-ils à faire protéger leurs marques?

C'est l'Union européenne (UE) (22 781) qui a reçu le plus grand nombre de désignations dans les demandes internationales selon le système de Madrid en 2017, devançant légèrement la Chine (22 556) qui était l'an dernier la principale destination pour les enregistrements internationaux de marques (figure 5). Les États-Unis d'Amérique se sont classés au troisième rang (21 812). Les déposants selon le système de Madrid ont cherché à étendre la protection de leurs marques à l'ensemble des 28 membres de l'UE plus que dans tout autre membre du système de Madrid. Certains pays à revenu intermédiaire, notamment la Fédération de Russie (15 069), l'Inde (11 897) et le Mexique (9297) figuraient également parmi les 10 principales destinations pour les enregistrements internationaux de marques par l'intermédiaire du système de Madrid.

La Chine, les États-Unis d'Amérique et l'UE sont les membres du système de Madrid qui ont été les plus souvent désignés.

Figure 5 – Désignations dans les demandes internationales pour les 10 principaux membres désignés du système de Madrid en 2017



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Ensemble, les 20 principaux membres désignés du système de Madrid ont reçu 62% des désignations effectuées dans les demandes internationales déposées en 2017, soit une part identique à celle de l'année précédente. Parmi eux, le Royaume-Uni (56,3%) est celui qui a connu la plus forte progression annuelle du nombre de désignations reçues. Cela pourrait s'expliquer en partie par sa prochaine sortie de l'UE, qui a peut-être suscité des incertitudes chez les titulaires d'enregistrements internationaux quant à la possibilité d'étendre la protection de leurs marques au Royaume-Uni en désignant l'UE. Aux rangs suivants figuraient le Viet Nam (7,6%), l'UE (3,4%) et la Nouvelle-Zélande (3,1%).

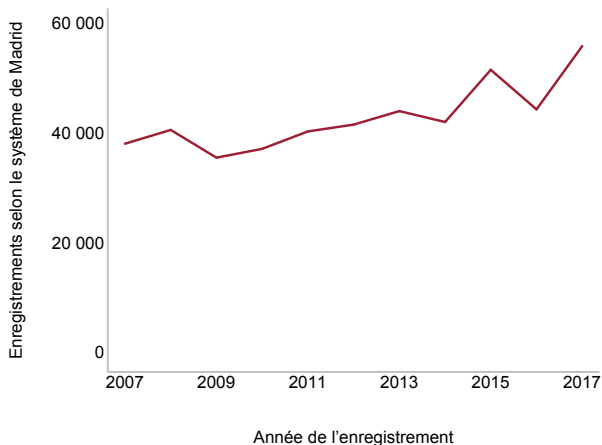
Section B : Statistiques concernant les enregistrements internationaux selon le système de Madrid, les renouvellements et les enregistrements actifs

Plus de 56 000 enregistrements internationaux délivrés à des propriétaires de marques dans le monde en 2017

En 2017, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a inscrit au total le nombre record de 56 267 enregistrements internationaux (figure 6). La tendance à long terme des enregistrements est similaire à celle des demandes; toutefois, l'évolution du nombre d'enregistrements d'une année à l'autre peut être plus marquée que pour les demandes. Par exemple, les fortes fluctuations constatées durant les deux dernières années peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs. Le déclin enregistré en 2016 est principalement dû à la mise en place cette année-là d'un nouveau système de gestion informatique qui a occasionné une baisse provisoire de la capacité de production du Bureau international de l'OMPI. En outre, les enregistrements peuvent varier considérablement d'une année à l'autre en raison de plusieurs facteurs, comme le temps de traitement des demandes par les offices d'origine avant leur transmission au Bureau international ou le temps de traitement nécessaire au niveau du Bureau international, qui tient compte de la procédure de notification des irrégularités et des délais accordés aux déposants et aux offices pour y remédier.

Le nombre total des enregistrements internationaux selon le système de Madrid inscrits chaque année s'élève à presque 60 000.

Figure 6 – Évolution des enregistrements internationaux, 2007–2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Comment la tendance relative aux désignations postérieures a-t-elle évolué dans le temps?

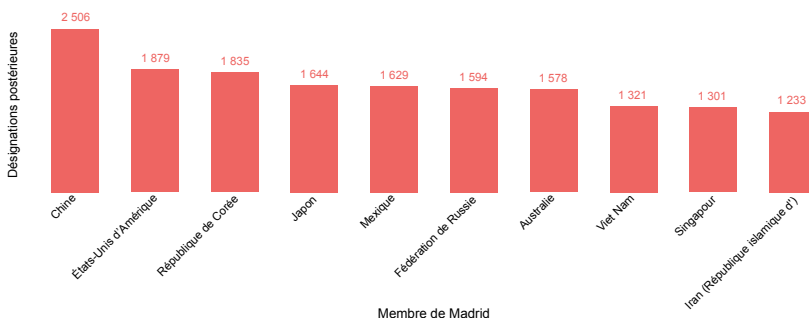
Grâce en partie aux adhésions au système de Madrid et au fait que les titulaires sont incités à étendre la protection de leurs marques aux territoires de nouveaux membres en plus des territoires des membres plus anciens, le nombre de désignations postérieures a augmenté, passant d'environ 26 000 en 2000 à 52 630 en 2017. En résumé, les désignations postérieures sont des demandes faites par les titulaires d'enregistrements de marques qui souhaitent étendre la protection de leurs enregistrements internationaux à de nouveaux marchés. En 2017, le nombre de désignations postérieures dans des enregistrements internationaux a augmenté de 15,3% par rapport à 2016, inversant une tendance à la baisse qui durait depuis deux ans. La plupart des demandes de désignations postérieures sont déposées directement auprès du Bureau international par les titulaires mais l'évolution d'une année à l'autre du nombre de demandes soumises par l'intermédiaire des offices des membres du système de Madrid peut être considérable pour les mêmes raisons que ce qui explique les fluctuations du nombre d'enregistrements internationaux.

Dans quelle mesure les titulaires d'enregistrements de marques ont-ils eu recours aux désignations postérieures pour étendre la protection de leurs marques à d'autres marchés d'exportation en 2017?

C'est la Chine qui a reçu le plus grand nombre de désignations postérieures en 2017 (2506). Elle est suivie des États-Unis d'Amérique (1879), de la République de Corée (1835) et du Japon (1644) au classement des principaux pays où les titulaires d'enregistrements internationaux souhaitent étendre la protection de leurs marques (figure 7). Les 10 principaux membres désignés du système de Madrid ont reçu un peu plus de 31% de l'ensemble des désignations postérieures en 2017. Neuf de ces pays ont reçu davantage de désignations postérieures en 2017 qu'en 2016, la République islamique d'Iran étant l'exception avec une baisse de 15,3%. La moitié des 10 principaux membres désignés du système de Madrid sont des pays à revenu intermédiaire, traduisant l'attrait exercé par ces marchés en développement sur les titulaires d'enregistrements souhaitant étendre la protection de leurs marques.

Depuis 2004, c'est la Chine qui reçoit chaque année le plus grand nombre de désignations postérieures dans les enregistrements internationaux.

Figure 7 – Désignations postérieures dans les enregistrements internationaux pour les 10 membres du système de Madrid les plus fréquemment désignés en 2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

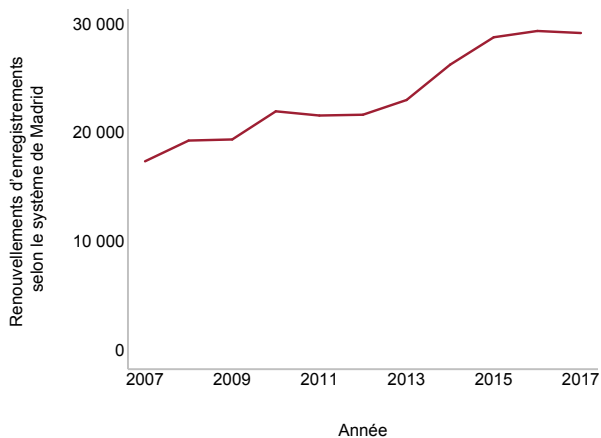
Sur les 15 principaux membres désignés du système de Madrid, sept ont reçu leur plus grand nombre de désignations postérieures en 2017 de titulaires d'enregistrements de marques établis en Allemagne, aux États-Unis d'Amérique et en France. L'Italie figure parmi les trois principales origines des désignations postérieures reçues par les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran et le Mexique, tandis que la Suisse figure parmi les trois principales origines aux États-Unis d'Amérique, en Norvège et dans l'Union européenne.

Le nombre annuel de renouvellements d'enregistrements internationaux se maintient autour de 30 000

Les titulaires d'enregistrements internationaux ont procédé à 29 361 renouvellements en 2017, ce qui représente une légère baisse de 0,6% par rapport à 2016. Le nombre de renouvellements sur une année donnée dépend à la fois du nombre d'enregistrements inscrits 10 ans plus tôt et du nombre de renouvellements inscrits 10 ans plus tôt. Par conséquent, la tendance observée dans la figure 8 n'illustre que partiellement l'évolution des enregistrements, avec un décalage de 10 ans. En une seule année, les renouvellements des enregistrements selon le système de Madrid ont doublé, passant d'environ 8 150 en 2005 à un peu plus de 16 600 en 2006. La forte croissance des renouvellements observée en 2006 s'explique par le raccourcissement de la période de renouvellement (10 ans au lieu de 20), qui s'applique depuis 1996. Depuis 2006, les renouvellements suivent une tendance à la hausse, malgré une petite baisse en 2011, puis en 2017.

Les renouvellements d'enregistrements internationaux se maintiennent autour de 29 000 depuis trois ans.

Figure 8 – Évolution des renouvellements d'enregistrements internationaux, 2007–2017



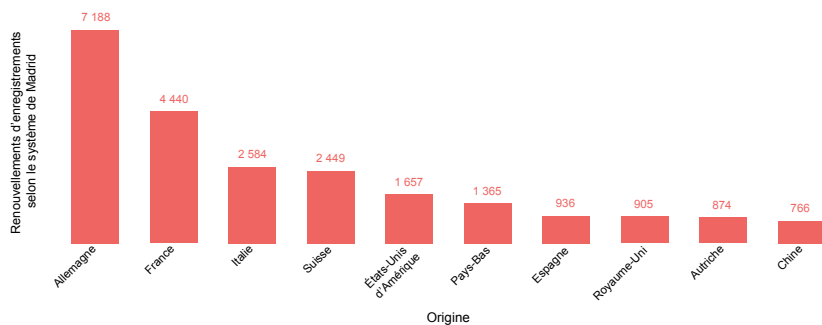
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Ce sont les titulaires établis en Allemagne et en France qui ont demandé le plus grand nombre de renouvellements en 2017

Les titulaires établis en Allemagne (7188) et en France (4440), deux pays membres de longue date du système de Madrid, ont affiché le nombre le plus élevé de renouvellements d'enregistrements en 2017 (figure 9). Ensemble, ces deux origines ont représenté environ 40% des renouvellements inscrits en 2017 et les stocks d'enregistrements internationaux des titulaires de ces pays ont souvent été maintenus pendant de nombreuses décennies.

Plus de la moitié des renouvellements inscrits en 2017 provenaient de seulement quatre pays – Allemagne, France, Italie et Suisse.

Figure 9 – Renouvellements d’enregistrements internationaux pour les 10 principales origines en 2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Environ la moitié des enregistrements internationaux inscrits depuis la création du système de Madrid en 1891 sont encore actifs

Environ la moitié (675 000) des plus de 1,3 million d’enregistrements internationaux inscrits depuis la création du système de Madrid étaient actifs, c’est-à-dire en vigueur, en 2017. S’élevant à environ 381 000 en 2000, le nombre d’enregistrements actifs selon le système de Madrid augmente régulièrement chaque année. Il a augmenté de 3,7% en 2017.

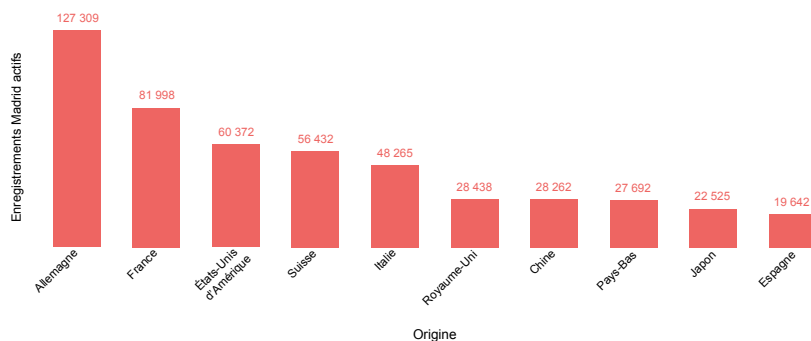
Ensemble, les titulaires de 10 pays détiennent presque les trois quarts des enregistrements internationaux actifs

Les titulaires d'enregistrements selon le système de Madrid domiciliés en Allemagne détenaient 127 309 enregistrements actifs en 2017; ils étaient suivis des titulaires établis en France (81 998) et aux États-Unis d'Amérique (60 372) (figure 10). Avec les sept principales origines suivantes, les titulaires résidant dans ces 10 pays détenaient 74% de l'ensemble des enregistrements actifs, en grande partie parce que ces pays sont membres de longue date du système et que leurs titulaires ont donc accumulé des stocks d'enregistrements internationaux.

Parmi les 20 principales origines, la République de Corée (17%), la Chine (15,7%) et les États-Unis d'Amérique (10,3%) ont affiché les croissances annuelles les plus élevées en 2017. En revanche, trois des 20 principales origines ont connu un léger déclin des enregistrements actifs par rapport à 2016, entre 0,3% et 1,3%.

En 2017, les titulaires d'enregistrements internationaux selon le système de Madrid établis en Chine, en République de Corée et aux États-Unis d'Amérique ont étendu de plus de 10% leurs portefeuilles d'enregistrements actifs en 2017.

Figure 10 – Enregistrements internationaux actifs concernant les 10 principales origines en 2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Section C : Statistiques concernant l'administration, les recettes et les taxes

Les trois quarts des demandes internationales déposées en 2017 ont été transmises au Bureau international par voie électronique

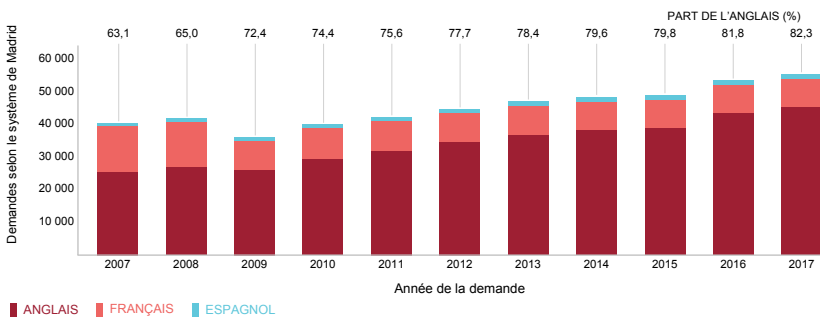
La transmission électronique a été introduite en 1998 et n'a représenté à la fin de cette année-là que 0,2% du nombre total de transmissions au Bureau international de l'OMPI. Depuis, la part des demandes reçues par voie électronique par le Bureau international a considérablement augmenté. En 2013 et 2014, plus de la moitié (52%) de toutes les demandes reçues par le Bureau international ont été transmises par voie électronique par tous les offices d'origine réunis. Cette part a augmenté de près de 23 points de pourcentage, s'établissant à 74,6% en 2017.

Quatre demandes internationales sur cinq sont déposées en anglais

En 2017, 82,3% des demandes selon le système de Madrid ont été déposées en anglais, 15,2% en français et 2,5% en espagnol (figure 11). La faible proportion de demandes déposées en espagnol depuis l'introduction de cette langue en 2004 est due au fait que quatre pays hispanophones seulement sont membres du système de Madrid à ce jour (la Colombie, Cuba, l'Espagne et le Mexique), l'Espagne étant le seul pays à figurer parmi les 20 principales origines des demandes internationales.

Depuis 2007, la part des demandes internationales déposées en anglais a augmenté de presque 20 points de pourcentage et s'est établie à 82,3% en 2017.

Figure 11 – Évolution des demandes par langue de dépôt, 2007–2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2018.

Presque 40% des demandes selon le système de Madrid reçues en 2017 contenaient des irrégularités

Le Bureau international considère comme irrégulières les demandes internationales qui ne satisfont pas à toutes les conditions de forme, y compris le classement des produits et services conformément à la classification internationale de Nice. Il en informe alors l'office de propriété intellectuelle du membre désigné du système de Madrid et le déposant. La correction des irrégularités incombe à l'office de propriété intellectuelle d'origine ou au déposant, selon la nature de l'irrégularité. En 2017, 38,7% des demandes selon le système de Madrid contenaient des irrégularités qui concernaient pour une grande partie le classement. Au cours des 10 dernières années, la part des irrégularités est passée de 28,4% à 39,8% de l'ensemble des demandes internationales déposées.

Le nombre de changements de titulaires d'enregistrements internationaux reste relativement faible

Un enregistrement international peut changer de titulaire suite à la cession d'une marque, à la fusion d'une ou de plusieurs entreprises, à une décision de justice ou pour d'autres raisons. La modification est subordonnée à l'inscription du nouveau propriétaire comme nouveau titulaire de l'enregistrement dans le registre international et à la satisfaction par le nouveau titulaire des conditions requises pour la détention d'un enregistrement international. Près de 17 400 changements de titulaire d'enregistrements internationaux actifs ont été comptabilisés en 2017 – 3780 de plus qu'en 2016, soit une hausse de 27,7%. Malgré cette forte progression, leur part est faible et elle est restée relativement stable au fil du temps par rapport au nombre total d'enregistrements actifs. Seuls 2,6% des enregistrements actifs ont changé de titulaire en 2017.

Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20, Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/

© OMPI, 2018



Attribution 3.0 OIG
(CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas au contenu de la
présente publication qui n'appartient pas à l'OMPI.

Imprimé en Suisse